

[Traduction]

## LES AFFAIRES MUNICIPALES

EDMONTON—LA CÉRÉMONIE DE PANACHAGE DE PLACE  
CANADA

**M. William G. Lesick (Edmonton-Est):** Monsieur le Président, mardi le 2 juin j'ai eu l'honneur de participer à la cérémonie de panachage de Place Canada à Edmonton. Place Canada, c'est le lieu où se trouvent les nouveaux bureaux fédéraux qui vont regrouper une bonne partie des services fédéraux implantés à Edmonton.

Le panachage, c'est une cérémonie traditionnelle qui a lieu lorsque le gros-oeuvre d'un bâtiment atteint sa hauteur définitive. C'est un hommage à Trizec Corporation, à Ellis-Don Management Services et aux centaines de travailleurs qui ont élevé Place Canada en 18 mois seulement.

La réalisation de Place Canada a apporté beaucoup à l'économie d'Edmonton. La réalisation de cet ouvrage de 190 millions occupe 365 travailleurs qui ont fourni 676 000 heures-homme de travail. Cela représente beaucoup d'argent. A l'exception de six, tous les travailleurs sont d'Edmonton. Et 35 des 38 sous-traitants sont également d'Edmonton.

Ce magnifique bâtiment fédéral va non seulement orner le centre-ville d'Edmonton, mais susciter une nouvelle croissance de notre belle ville.

\* \* \*

## LA PEINE CAPITALE

L'INTENTION ANNONCÉE D'IMPOSER LA CLÔTURE SUR LE  
DÉBAT

**M. Svend J. Robinson (Burnaby):** Monsieur le Président, hier le leader du gouvernement à la Chambre (M. Mazankowski) a avisé la Chambre qu'il avait l'intention de bâillonner le Parlement dans le débat sur une question de vie et de mort aussi fondamentale que celle de la peine capitale. La dernière fois qu'on a abusé du Règlement de façon aussi brutale et draconienne, c'était le 23 octobre 1980. J'étais à la Chambre et je me souviens que les députés conservateurs ont assailli la Présidence. Ils l'ont fait par indignation pour protester contre le recours à la clôture en vertu du Règlement.

Ce même parti qui forme aujourd'hui le gouvernement veut maintenant tout chambarder d'une question qui est censée en être une de conscience, qui touche tous et chacun des députés de la Chambre et qui est une mesure d'initiative parlementaire. Le gouvernement a maintenant tellement pris les choses en main que le président conservateur du comité de la justice a déclaré qu'il lui semblait que cette initiative porte atteinte à l'esprit de ce qui est censé être un vote libre.

Oui, il faut bien dire qu'elle porte atteinte à l'esprit d'un vote libre. On fait maintenant marche arrière par rapport à la

## Article 21 du Règlement

promesse du secrétaire parlementaire du leader à la Chambre, qui avait déclaré que les ministériels ne tenaient pas à diriger le débat de façon contraignante ou à ce que le vote ait lieu avant une certaine date.

Le gouvernement a trahi cette promesse. Il tente d'imposer la clôture au Parlement sur une question absolument vitale pour le Canada.

\* \* \*

[Français]

## LA FONCTION PUBLIQUE

ON DEMANDE LA DÉMISSION DE M. GAËTAN LUSSIER

**M. Édouard Desrosiers (Hochelaga—Maisonneuve):** Monsieur le Président, j'exige la démission du sous-ministre et président de la Commission de l'Emploi et de l'Immigration immédiatement ou son détachement au Conseil privé en attendant qu'une enquête impartiale soit faite sur les allégations selon lesquelles M. Gaëtan Lussier a commis un crime de parjure devant le Juge en chef de la Cour fédérale du Canada.

Je ne peux accepter, monsieur le Président, qu'un bureaucrate mente devant un tribunal et, tant qu'une enquête devant le Comité permanent du travail ne fera pas la lumière, je ne peux accepter cela.

Donc, monsieur le Président, je dépose une copie et exige le retrait de monsieur Lussier.

**M. le Président:** A l'ordre. Je regrette beaucoup, mais peut-être que plus tard ce sera possible pour l'honorable député d'avoir une discussion avec la Présidence concernant le sujet de son discours.

\* \* \*

## LE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL RÉGIONAL

L'IMPACT DE LA FERMETURE DE ATLANTIC DISTILLERS À  
RICHIBOUCTOU

**M. Fernand Robichaud (Westmorland—Kent):** Monsieur le Président, dernièrement le quotidien *Le Matin*, au Nouveau-Brunswick, nous annonçait une bien mauvaise nouvelle, soit la fermeture de Atlantic Distillers à Richibouctou.

Cette fermeture signifie la mise à pied de 40 travailleurs et travailleuses dans l'une des très rares entreprises qui emploie des gens à l'année. C'est un dur coup pour la région, pour la communauté, et surtout pour les familles affectées.

Cette industrie a été durement touchée par les augmentations de taxes, particulièrement par les augmentations de la taxe d'accise qui a été une des causes de la diminution des ventes. Ce problème avait été porté à l'attention du ministre des Finances (M. Wilson), à plusieurs reprises.